



Pierre DUNAC

Réside à Toulouse (31), 55 ans,
Avocat et Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Toulouse.

Parcours fédéral

Comité Régional d'appartenance : Occitanie Pyrénées-Méditerranée

1^{ère} licence en 1982 ; Moniteur de plongée, moniteur nitrox, plongeur recycleur, Moniteur entraîneur d'apnée et juge d'apnée.

- Membre du Comité Directeur National
- Président Adjoint du Comité Interrégional Occitanie Pyrénées Méditerranée (depuis 2017) et anciennement Président ce Comité de 2005 à 2017
- Représentant de la FFESSM au Conseil de Gestion du Parc Naturel Marin du Golfe du Lion et membre du Bureau depuis sa création en 2011
- Anciennement Président de la Commission Juridique Nationale (de 2002 à 2009) et Président du Conseil Fédéral d'Appel (de 2004 à 2009)
- (Également Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) Occitanie depuis 2017)

Motivation de mon engagement au service d'un projet fédéral 2021-2025

Je crois en une Fédération mobilisée sur ses valeurs, à l'écoute et au service de ses clubs et de ses pratiquants, capable de rassembler et de s'interroger sans cesse sur son attractivité, sur sa capacité à s'adapter aux exigences environnementales et aux évolutions sociétales en confortant son rôle éducatif.

Dès lors, je ne pouvais qu'adhérer à un projet collectif affichant de réelles ambitions tant sur le plan des nécessaires évolutions et modernisations structurelles qu'en ce qui concerne l'avenir de la formation de nos cadres ou encore s'agissant de la pratique des jeunes publics, avenir de notre Fédération.

Dans ces conditions, j'ai évidemment souhaité accompagner une nouvelle gouvernance au sein d'une équipe alliant renouveau, expérience et compétences aussi multiples que complémentaires et lui apporter ainsi ma contribution, à tout le moins dans le domaine de la réglementation de nos activités et, plus généralement, du droit sport et de la gestion associative.